

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr. ; Hors du DÉP<sup>t</sup> : — 6 — 11 — 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré. PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent. RÉCLAMES..... 50 cent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS
4 h. 16 <sup>m</sup> matin.	4 h. 40 <sup>m</sup> matin.	6 h. 45 <sup>m</sup> matin.	7 h. 17 <sup>m</sup> matin.	7 h. 45 <sup>m</sup> matin.	9 h. 16 <sup>m</sup> matin.	11 h. 42 <sup>m</sup> matin.	12 h. 31 <sup>m</sup> matin.	12 h. 31 <sup>m</sup> matin.
5 h. 11 <sup>m</sup> soir.	1 h. 00 <sup>m</sup> soir.	4 h. 41 <sup>m</sup> soir.	5 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 20 <sup>m</sup> soir.	8 h. 8 <sup>m</sup> soir.	5 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 39 <sup>m</sup> soir.
10 h. 21 <sup>m</sup>	5 h. 45 <sup>m</sup>	7 h. 39 <sup>m</sup>	9 h. 22 <sup>m</sup>	9 h. 41 <sup>m</sup>			11 h. 07 <sup>m</sup>	2 h. 48 <sup>m</sup> soir.

Train de marchandises facultatif : (Départ de Cahors — 5 h. 24<sup>m</sup> matin. Arrivé à Cahors — 8 h. 50<sup>m</sup> soir.)

Train de foire : (Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.)

Cahors, 4 Septembre.

Tous les journaux de Paris continuent à s'occuper de la conversation prêtée au prince Jérôme Napoléon par le Figaro. Cette dernière feuille, après avoir maintenu l'exactitude de ses renseignements, a publié l'article suivant :

Dans deux journaux bonapartistes, dont l'un est officieux, le prince Napoléon fait démentir la conversation dont nous avons reproduit les principaux traits.

Nous nous inclinons, et, reprenant chacune des assertions dont nous avons affirmé la parfaite authenticité, nous y opposerons le démenti catégorique qui nous est adressé.

Il est faux que le prince Napoléon ait eu de sérieuses raisons de ne point aller rendre visite à l'impératrice le jour des funérailles de l'infortuné prince impérial ?

Donc, c'est par mépris pour les plus élémentaires convenances qu'il s'en est abstenu.

Il est faux que le prince Napoléon soit fermement résolu à respecter le gouvernement actuel ?

Il est faux qu'il ait pour les coups d'Etat une invincible répulsion ? Il est faux qu'il compte sur les appuis des républicains pour préparer la restauration de l'Empire, et que, pour tenter cette restauration, il veuille attendre patiemment le suicide de la République ?

Donc, le prince ne reste en France que pour surdoyer plus aisément des complots contre le régime que le pays a librement choisi et dont il entend faire paisiblement l'expérience.

Il est faux que le prince Napoléon ait, en Crimée, montré quelque bravoure ?

Donc, il est vrai qu'il manque totalement du prestige de la gloire militaire, que le neveu du général Bonaparte aime médiocrement les champs de bataille, et qu'il mérité le reproche de rare lâcheté dont il jouit dans le peuple et dans l'armée.

Il est faux que le prince Napoléon entende donner, ou seulement laisser aux prêtres, les libertés nécessaires à l'entier accomplissement de leur apostolat ? Il est faux qu'il soit opposé à la persécution religieuse dont les projets Ferry sont le début ? Il est faux qu'il se soit séparé, sur ce terrain, de ses alliés de 1877 ?

Donc le prince est bien ce qu'on l'a fait : l'athée qui se glorifie d'insulter publiquement aux croyances de la grande majorité de ses concitoyens en faisant grès le Vendredi-Saint, l'intolérant qui applaudit en espérant pouvoir un jour concourir à la guerre aujourd'hui déclarée contre les catholiques.

Il est faux que le prince Napoléon soit d'avis que sa famille, après la mort du prince impérial, n'a plus à prendre la revanche de Sedan ?

Donc la conséquence première et fatale de la restauration de l'Empire, le don de joyeux avènement du prince, serait une guerre immédiate avec l'Allemagne.

Il est faux que, s'il arrive au pouvoir, le prince Napoléon cherche à s'attacher par la confiance les classes élevées ?

Donc, à l'exemple de son cousin, il saura habilement exploiter les appétits des masses et laisser ses passions populaires une licence intermittente, afin de terroriser les riches ; il divisera, lui aussi, pour régner ; et la démocratie césarienne, qu'il nous promet, ne se distinguera de celle du second Empire que par des aspirations plus opposées aux principes conservateurs !

On voit ainsi, par ce qui est démenti, ce qui doit être affirmé.

Est-ce donc bien là, en vérité, le programme du prince Napoléon ? Si oui, nous sommes enchantés d'en recevoir l'aveu ; le gouvernement est averti ; les honnêtes gens sont prévenus.

Mais non ! le prince vaut mieux que ne le disent ses compromettants amis et que lui-même ne veut le paraître ; il a seulement le grand tort de ne pas oser avouer publiquement les idées saines, les vues

droites, les nobles intentions dont il se montre animé quand il parle, avec confiance et avec franchise, à des hommes sérieux et comme lui dévoués avant tout au bien du pays.

Nous ne l'accusons pas ; nous le plaignons.

(Le Figaro).

On lira avec intérêt les deux dépêches suivantes, qui prouvent que le gouvernement vient de montrer une énergie salutaire et digne d'éloges :

Lyon, 2 septembre.

Le conseil municipal a tenu hier une séance extraordinaire.

Dans cette séance, le préfet a donné lecture d'une lettre de M. Lepère, dans laquelle le ministre de l'intérieur présente quelques objections aux délibérations du conseil municipal relatives à la fête du 21 septembre, notamment contre son programme et la date qui a été choisie.

Le préfet a exprimé son regret que la commission qui connaissait la lettre du ministre, ne l'ait pas communiquée au conseil.

Après une discussion dans laquelle les conseillers ont manifesté leur étonnement de la résistance du gouvernement, M. Chapier, rapporteur de la proposition précédemment votée en faveur de la fête, a donné lecture d'une proposition tendant à maintenir la dernière délibération et laissant à l'administration la responsabilité du refus du gouvernement.

Le préfet s'est opposé à cette proposition ; cependant le conseil ne voulant pas élever un conflit avec l'administration, a voté un amendement exprimant le regret que le gouvernement n'ait pas tenu compte du désir de la cité Lyonnaise et passant à l'ordre du jour.

La fête n'aura pas lieu.

Lyon, 2 septembre.

Le Petit Lyonnais assure que le rédacteur d'un journal républicain de Lyon est cité devant le juge d'instruction pour répondre du délit de menaces et de voies de fait à l'égard d'individus mêlés aux désordres des concerts de la place Bellecour.

(Agence Havas).

### Allemagne et Russie.

On croyait la guerre de plume entre la presse russe et la presse allemande terminée par la note qu'a fait insérer le gouvernement russe dans son journal officiel. Une dépêche porte que la lutte a recommencé de plus belle. Il paraît que le texte de la note en question n'a pas produit une impression aussi favorable que la traduction arrivée précédemment par voie télégraphique.

Ce qui doit, dans cette note, avoir blessé les journaux de Berlin, c'est que tout en blâmant la presse russe de ses violences, la note constate que les journalistes russes ont suivi seulement en cela le mauvais exemple donné par des feuilles étrangères « bien connues », dit-elle, et qu'en outre elle gourmande la presse russe sur un ton de courtoisie et dans un esprit de bienveillance, dont on n'ose se fier guère, douté en lisant la traduction transmise par le télégraphe.

En somme, la note officielle donne aux journaux russes d'excellents conseils. Elle leur dit de ne pas être agressifs et violents, de ne pas suivre le mauvais exemple de journaux étrangers bien connus, et, après avoir admis qu'ils n'ont pas eu les premiers torts, elle les engage à redevenir sages les premiers. La leçon donnée par la note officielle frappe donc de deux côtés, directement et indirectement, et dans une mesure inégale et

savamment graduée. Il paraît que cette répartition n'est pas acceptée par la presse berlinoise et la met de mauvais humeur.

En dehors de la lutte entre journaux, et à titre de déclaration officielle, nous signalerons un article de la Gazette de l'Allemagne du Nord, qui dénie à la mission du maréchal de Manteuffel à Varsovie tout caractère politique.

La vérité sur cette mission, — vérité officielle, s'entend — c'est donc qu'elle est de pure courtoisie, qu'il y avait obligation de complimenter le tsar à son arrivée en Pologne, et que si le général de Manteuffel a pris le plus long, en passant par Varsovie pour aller à Strasbourg, ou il est attendu comme gouverneur, ce fait n'a aucune signification politique.

### REVUE DES JOURNAUX

#### République française

On s'est beaucoup entretenu, ces jours derniers, d'un prétendu refroidissement entre l'Allemagne et la Russie ; on a été jusqu'à prononcer le mot de conflit russo-allemand. Les nouvelles de France et de l'étranger sont parties de là pour exposer des projets d'alliance des diverses puissances de l'Europe ; il s'en est même trouvé qui ont annoncé une coalition des Etats scandinaves et des petites principautés slaves, sous la direction de la Russie, contre l'Allemagne et l'Autriche. Quel a donc été le point de départ de cette campagne ? Evidemment une série d'articles parus dans plusieurs journaux russes contre la politique allemande contre la chancellerie de Berlin, voire même contre la race germanique en général.

La situation particulière de la presse russe et le régime tutélaire dont elle jouit étant donnés, on pouvait au premier abord être tenté de voir dans cette levée de boucliers des feuilles périodiques de Pétersbourg et de Moscou l'indice d'un changement de sentiments dans les gouvernements des deux empires. Toutefois sans méconnaître l'intérêt qu'il y avait à ne pas négliger ces manifestations de la presse russe, il convient de les envisager froidement et de n'y pas voir plus qu'il n'y a en réalité.

Il serait superflu de nier qu'il règne dans une certaine partie de la société russe une animosité profonde pour les Allemands. Ceux-ci ont occupé et occupent encore des positions éminentes dans l'armée, dans l'administration et à la cour du czar ; grâce à des aptitudes spéciales, les officiers et les fonctionnaires d'origine germanique ont rapidement leur chemin, souvent au détriment des vrais Russes, qui en éprouvent une amère jalousie. Mais cela dure depuis de longues années, et ce n'est un secret pour personne que le rêve de tout bon panslaviste est l'expulsion et l'abaissement du Germain abhorré. C'est ainsi qu'un général dit un jour, dans un discours prononcé à l'occasion de l'ouverture d'une école à Riga, qu'Alexandre I<sup>er</sup> avait délivré la Russie des Français, qu'Alexandre II (le czarévitch actuel) la délivrerait des Allemands.

Ce sont là des boutades de plus ou moins bon goût, mais ce ne sont que des boutades, qui montrent les tendances d'opinion d'un certain nombre de Russes il est vrai. Or, on sait que le gouvernement du czar fait de l'opinion de ses sujets. Il faut remarquer, du reste, qu'une grosse part des manifestations anti-allemandes de la presse russe dans ces derniers temps a été dirigée contre les nobles et les négociants d'origine teutonique qui habitent la Livonie, la Courlande et l'Esthonie ; on a prétendu, par exemple, que les corps de pompiers des grandes villes des provinces Baltiques n'étaient que des milices organisées en vue d'un retour de ces contrées à la patrie allemande ; ou sur tout violemment attaqué l'université de Durpat, constituée à la façon des universités d'Allemagne, et on la représentait comme un foyer d'intrigues et de conspirations panger-

maniques. D'autre part, les slavophiles en veulent à l'Europe tout entière de n'avoir point prêté les mains à l'absorption de la péninsule des Balkans, et reprochent tout particulièrement à l'Allemagne, après les services rendus en 1866 et en 1870, d'avoir contribué à transformer la fameuse convention de San-Stefano en traité de Berlin. Les gens qui se disent bien informés des secrets des chancelleries parlent en outre d'un désaccord intime et profond qui existerait, entre le prince de Bismarck et le prince Gortchakoff, et ils ajoutent que la grand-duc héritier partage les sentiments anti-allemands d'un grand nombre de ses futurs sujets.

Ce sont là bruits de coulisses politiques qu'il est bon de ne point ignorer, mais dont il serait imprudent de faire trop d'état. Ce qui y a de positif, c'est la vive et sincère affection qui unit l'empereur Alexandre et l'empereur Guillaume ; or la politique des deux grandes puissances du Nord a un caractère trop personnel pour que les sentiments des deux souverains l'un pour l'autre ne soient pas le facteur prépondérant de l'attitude mutuelle des deux Etats.

Le prince Napoléon-Jérôme fait beaucoup parler de lui. Un journal qui a la spécialité des indiscretions, le Figaro, a publié la conversation qu'aurait eue le prince avec « un haut financier » désireux de connaître ses intentions politiques. Cette conversation cause un certain émoi dans le monde bonapartiste, parmi les orthodoxes et les dissidents.

Tout d'un coup, le Gaulois reproduit, avec un luxe d'autographie peut-être superflu, selon l'expression du Petit Caporal, une lettre de M. Auguste Vitu démentant le récit du Figaro, auquel il collabore pourtant et dont il partage les bénéfices. Ce démenti, communiqué par M. Vitu d'en vertu d'une volonté supérieure, a mis le feu aux poudres ; toute la presse impériale est sens dessus dessous. Les interpellations pleuvent à chaque colonne, les injures accompagnent les interpellations, et l'on chercherait vainement à se reconnaître dans cette débauche extravagante de polémique. C'est un charivari qui semble organisé tout exprès pour donner de la pâture aux scribes du journalisme de l'appel au peuple.

Que le prince Jérôme ait tenu la conversation qu'on lui prête avec le haut financier honoré de ses confidences, ou que le Figaro ait imaginé une fois de plus un de ces articles à sensation faits pour maintenir son tirage pendant les fortes chaleurs, nous nous en soucions comme d'une guigne, et nous pouvons constater aussi l'indifférence profonde avec laquelle le public accueille ces tentatives d'agitation bonapartiste. On ne prend pas au sérieux les querelles de boutique, et l'on a raison. Le plus clair de l'affaire, c'est que M. Auguste Vitu cesse d'être le camarade, le collaborateur et le co-intéressé des successeurs de M. de Villémessant, et voilà comment les grands événements politiques, dans le parti de l'Empire, se réduisent à la démission forcée d'un critique dramatique ! La France apprendra sans émotion une nouvelle aussi grave ; la préfecture de police attendra, pour faire acte de fermeté, que les résolutions du prince Jérôme aient des conséquences plus dangereuses pour l'ordre public. Pour cette semaine, le prince peut dormir tranquille ; le spectre de Patinot ne troublera point son sommeil.

### Moniteur universel.

La Post de Berlin, la feuille allemande qui est le plus immédiatement en rapport avec le cabinet du prince de Bismarck, déclarant il y a quelques jours qu'elle ne pouvait regarder qu'avec inquiétude les attaques violentes de la presse russe contre l'Allemagne.

Aujourd'hui le même journal dit qu'en Russie on joue avec la feuille allemande dans les pays la haine contre les Allemands, sentiment qui en effet, s'est développé au point que la presse russe accuse les sociétés de pompiers des provinces de la Baltique, qui sont formées surtout d'éléments allemands, de s'organiser militairement pour venir en aide aux armées allemandes quand celles-ci viendront envahir

nos contrées. L'opinion voit généralement dans cette mésintelligence le résultat des rancunes que nourrissent l'un contre l'autre le prince de Bismarck et le prince Gortchakoff; mais ces deux hommes d'Etat ne sont pas capables de sacrifier les intérêts de deux puissants empires à de pures inimitiés personnelles.

Les causes du refroidissement entre Berlin et Saint-Petersbourg doivent être plus sérieuses. Déjà nous apprenons que toutes les mesures sont prises pour que les forts de Thorn, dont la construction ne devait être terminée qu'en 1883, soient achevés dès la fin de l'an prochain.

Maintenant il se peut que le maréchal Manieuffel, qui vient de se rendre à Yarsovie pour saluer le czar au nom de l'empereur Guillaume, contribue à établir de meilleurs rapports entre les deux gouvernements.

Si le czar, lorsque l'empereur Guillaume se trouvera à Königsberg, fait également complimenter son oncle par une mission spéciale, on pourra voir dans ce témoignage de déférence un signe de rapprochement entre l'Allemagne et la Russie.

INFORMATIONS

Mgr Guilbert, évêque de Gap est nommé évêque d'Amiens; M. l'abbé Roche, doyen de la faculté de Paris est nommé évêque de Gap.

Retour des Amnistiés.

Perpignan, 2 septembre.

Voici tous les détails de la journée d'hier :

Le Var est arrivé en vue de Port-Vendres à 4 h 40 du matin.

A 6 h, 50, le capitaine de douanes et le commissaire spécial de Port-Vendres sont allés au devant du navire pour faire les questions sanitaires d'usage. Aucun malade n'existait à bord et aucun homme n'avait été perdu pendant la traversée.

Le Var entra alors dans le port nouveau et vint se ranger bord à quai.

C'est alors que montèrent M. le secrétaire général de la préfecture, un commissaire spécial de police, envoyé de Paris, et trois secrétaires. L'accès du bord fut sévèrement interdit à toutes les autres personnes.

Les opérations de la remise des feuilles de route et des secours commencèrent immédiatement. Chaque déporté, à l'appel de son nom, faisait connaître où il allait. Des réquisitions de transport lui étaient délivrées. Il en recevait autant qu'il avait de réseaux différents à parcourir pour se rendre à destination, puis il recevait 2 francs, ou 3 francs, ou 4 francs, suivant qu'il avait 24, 26 ou 40 heures de route.

La plus grande partie allait à Paris (368). Les autres se sont répartis dans différentes directions.

27 dont la peine a été commuée en détention ou en bannissement, ont été conduits à Perpignan. Quelques-uns de ces derniers ont déclaré avoir reçu leur grâce entière avant de partir. Aucune pièce ne justifiant ce dire, ils ont dû être amenés à Perpignan où ils sont restés aujourd'hui sur leur situation.

Toutes les opérations à bord étaient terminées à 3 h. 10 du soir.

L'attitude des déportés était des plus convenables. Une difficulté énorme s'est produite à la gare. Tous les déportés avaient des langages nombreux. Il a fallu beaucoup de temps pour les reconnaître. Les déportés sont alors redescendus vers la ville.

Le train n'a pu partir qu'à 7 heures 20 du soir avec 2 heures de retard. 25 déportés ont manqué le train, une distribution de vivres a été faite à la gare par des soins d'un comité local de secours.

Au moment où le navire a touché le quai, aucun cri ne s'est fait entendre ni à bord, ni sur le quai.

Lorsque les premiers déportés sont descendus ils ont crié : Vive la France! et la foule a répondu par les cris de Vive la France! Vive la République! Ces cris se sont reproduits à différentes reprises. Dans la journée, un seul cri de Vive la Commune a été poussé par un marin de Port-Vendres qui est connu et aura probablement à en répondre. Ce cri n'a pas eu d'écho. Au moment du départ du train, les amnistiés ont crié : Vive Port-Vendres! Vive la France! Vive la République!

Sur tout le parcours du train, à chaque station, la population était massée pour voir passer les rapatriés qui étaient salués aux cris de : Vive la République! A Elme, la foule avait ren-

versé les barrières pour se porter sur le quai. Les amnistiés ont crié : Vive la République!

A Perpignan pas d'incident. La Picardie est attendue demain. Elle porte 214 déportés et leurs familles.

Trois ecclésiastiques de Lyon traversaient dernièrement la rue Saint-Cyr à Vaise, au moment où un cantonnier arrosait cette rue. A la vue de ces ecclésiastiques, il dirigea le jet de son tuyau d'arrosage sur eux et les inonda complètement.

Procès-verbal a été dressé, à la requête des habitants de la rue, contre ce cantonnier.

La retraite définitive du comte Andrassy, si nous en croyons une dépêche de Vienne, serait ajournée d'une quinzaine de jours, afin de permettre à cet homme d'état de terminer complètement le règlement de la question des frontières du Montenegro et de celle d'Arab-Tabia. Quant à cette dernière, nous savons qu'elle ne soulève plus aucune difficulté véritable, et que l'occupation de cette ville par les forces autrichiennes va s'effectuer dans les premiers jours de septembre. Quant à la délimitation des limites du Montenegro, c'est chose un peu plus compliquée; aussi ne serait-il pas impossible que le délai fixé par cette dépêche à la retraite du comte Andrassy se prolongeât plus qu'elle ne l'annonce.

Le comité diocésain des écoles chrétiennes libres de Paris vient de faire publier la note suivante :

Nous avons déjà annoncé la transformation de plusieurs écoles de filles; leur succès n'ont pu le préserver; ils étaient cependant dignes d'attention; qu'on en juge: De 1874 à 1879, l'école de la rue Saint-Bernard avait présenté à l'examen pour le certificat d'études 135 élèves 117 avaient été reçus; l'école de la rue Saint-Roch avait obtenu quatre fois sur cinq le prix d'honneur de 500 francs; dans les six dernières années, l'école de la rue Cave avait obtenu 148 certificats d'études sur 177 jeunes filles présentées à l'examen. Pour les écoles de garçons transformées, la situation n'était pas moins brillante; citons encore des faits. Dans le 1er arrondissement, la Délégation cantonale a fondé un prix d'honneur de 500 francs qui depuis six ans a toujours été obtenu par les élèves des écoles congréganistes. Cette année on a jugé à propos de les diviser en trois. Quel était le motif de cette mesure? Espérait-on en triplant le nombre des vainqueurs, que les élèves des écoles laïques obtiendraient une fraction des prix qui leur avait toujours échappé jusque-là? Ne soyons pas trop curieux, mais constatons avec plaisir que cette année comme les précédentes, le prix d'honneur a été obtenu par les écoles congréganistes; il a été partagé entre deux élèves de l'école Saint-Roch et un élève de l'école libre de l'Assomption, dirigée l'une et l'autre par les Frères; la quatrième place seulement a été obtenue par un élève d'une école laïque. L'école de Saint-Germain l'Auxerrois a obtenu 19 certificats d'études aux examens de 1879; les 6 écoles laïques publiques ou libres, situées comme elle dans le 1er arrondissement n'en ont pu obtenir que 14 à elles six. Voilà évidemment de quoi entretenir les préjugés dont se plaint la République française.

Parmi les écoles frappées, il en est 15 qui, dans le dernier concours, avaient réussi à faire déclarer admissibles aux bourses pour les écoles supérieures 54 de leurs élèves; une seule de ces écoles, celle de la place Jeanne-d'Arc XIIIe arrondissement) avait vu neuf de ses élèves déclarés admissibles. Ces mêmes 15 écoles avaient obtenu 155 certificats d'études aux derniers examens.

Le comité diocésain, dans diverses séances, a accordé des secours aux écoles libres qui vont se fonder sur les paroisses Saint-Jean, Saint-François, Saint-Denis de la Chapelle, Saint-Marcel de la Maison-Blanche, Notre-Dame de la Gare.

Plusieurs indications ont déjà été données soit par les journaux conservateurs, soit par nous-même sur les résultats des concours officiels de juillet et août 1879. Nous complétons aujourd'hui ces indications en faisant connaître les chiffres définitifs officiels, qui sont plus favorables aux congréganistes que ceux que nous avons publiés d'abord.

Concours pour les bourses aux écoles supérieures. — 840 élèves de toutes les écoles ont pris part à ce concours. Sur les 362 élèves déclarés admissibles, 214 appartiennent aux écoles des Frères, 118 aux écoles dirigées par des laïques. Sur les 25 premiers, les Frères en ont 21, dont les 5 premiers; sur les 50 premiers, ils en ont 37; sur les 100 premiers, 75; sur les 150 premiers, 110; sur les 200 premiers, 144; sur les 300 premiers, 206.

Concours de dessin. — 48 écoles communales congréganistes et 99 écoles communales laïques; les Frères ont obtenu 7 prix sur 10 savoir: 1er, 2e, 4e, 6e, 7e, 8e et 9e.

Certificats d'études. — Les écoles communales congréganistes ont obtenu 624 certificats, soit en moyenne 43 par école; les écoles communales laïques ont obtenu 873 certificats; moyenne, 8,82.

DES IMPORTATIONS DE FROMENT

L'on sait avec un vif intérêt le mouvement de nos importations de froment. L'insuffisance de notre récolte, l'influence qu'elle peut exercer sur notre encaisse métallique, donnent aux variations de nos achats extérieurs une importance exceptionnelle. A ce titre, quelques chiffres officiels seront peut-être consultés avec fruit.

Pendant le mois de janvier de l'année courante, nos importations de froment ont atteint 1,944,607 quintaux métriques. C'était un chiffre très considérable. En février, nos achats descendirent à 1,478,159 quintaux métriques, et pour ne se relever, en mars, qu'à 1,784,263, et fléchir de nouveau en avril, à 1,657,661 quintaux métriques.

Les apparences de la récolte de 1879 étaient alors si mauvaises que, pendant le mois de mai, nos entrées de froment prirent un accroissement inusité: elles parvinrent à 2,020,403 quintaux métriques. En juin, toutefois, un relâchement sensible, conséquence naturelle de nos grands approvisionnements, se produisit, et nos importations rétrogradèrent à 1,444,093 quintaux métriques. Malheureusement la persistance des pluies fit juger, à ce moment, notre récolte en céréales comme complètement compromise, et nous ne demandâmes pas moins de 2,190,896 quintaux métriques à l'étranger, pendant le mois de juillet.

Si nous récapitulons ces résultats, nous voyons que, pendant le premier semestre de cette année, nous avons importé 12,518,482 quintaux métriques de froment. Nos exportations similaires, pendant la même période, n'ont pas dépassé 28,838 quintaux métriques. Nous avons, d'autre part, importé 64,795 quintaux métriques de farines de froment, mais nous en avons exporté 101,490.

Le mois d'août semble marquer un nouveau temps d'arrêt dans nos achats. Pendant la première quinzaine de ce mois, l'étranger ne nous a envoyé que 655,960 quintaux métriques de froment. Deux fois seulement, cette année, un chiffre plus bas s'était fait remarquer: pendant la première quinzaine du mois d'avril et pendant celle du mois de juin. De même, nos importations de farines de froment sont tombées à 2,571 quintaux métriques. Une fois seulement, pendant la première quinzaine de janvier, une quantité inférieure avait été introduite. Cette diminution s'explique aisément par l'importance des quantités antérieures et par les nouvelles moines désespérées que l'on reçoit sur l'ensemble de notre récolte.

Ce sont les Etats-Unis que nous avons mis surtout à contribution pour combler le vide de nos greniers. 53 0/0 environ de nos blés étrangers nous viennent d'eux. La Russie se classe au deuxième rang: elle entre dans nos achats pour 25 1/2 0/0. La Turquie arrive ensuite, mais pour un peu moins de 6 0/0. L'Allemagne la suit d'assez près: elle figure pour un peu plus de 4 0/0 dans nos importations. La Belgique n'est distancée, d'ailleurs, par l'Allemagne que d'une façon insignifiante. L'Angleterre, l'Italie et les autres pays partent le surplus de nos approvisionnements.

Mentionnons en terminant que, du 1er août 1878 au 15 août 1879, le montant total de nos importations de froment s'est élevé: en grains, à 21,513,592 quintaux métriques, et en farines, à 110,144 quintaux métriques. Nos exportations de grains n'ont atteint, en revanche, que 55,013 quintaux métriques; nos ventes de farines ont été de 188,358 quintaux métriques.

CHRONIQUE LOCALE

Par décision de M. le conseiller d'Etat, directeur général des contributions indirectes, M. Gaillard, receveur à Montcuq, a été nommé au même emploi à Cahors; M. Bécays, receveur, à Sousceyrac, a été nommé à Montcuq, et M. Berthoumioux, receveur à Bressuire (Deux-Sèvres), a été appelé à la résidence de Sousceyrac.

Le bureau météorologique du New-York Herald, communique la dépêche suivante: New-York, 1er septembre, 1 h. matin.

Une perturbation précédée par une dépression arrivera sur les côtes de la Grande-Bretagne et de la Norvège en affectant celles de France entre le 3 et le 5. Pluies du sud en retournant au Nord-ouest, bourrasques, forts vents et éclaircies.

La Liberté annonce que M. Lepère a adressé une circulaire aux préfets pour leur enjoindre de ne pas tolérer que les conseils d'arrondissement, qui vont tenir prochainement leur seconde session, émettent des vœux sur l'amnistie ou sur les lois Ferry.

D'après les informations du même journal, M. Lepère a également adressé aux préfets des instructions sur la conduite qu'ils auraient à tenir si des incidents venaient à se produire le 4 septembre.

Nous empruntons à l'Officiel les chiffres suivants concernant l'augmentation du principal de la contribution foncière pour l'exercice 1880.

LOT. En 1879, contingent de 1,282,175 Pour 1880, 1,282,177 Augmentation, 2.

FERME-ECOLE DU MONTAT. Concours d'admission.

Un arrêté préfectoral fixe au 15 septembre prochain, à 8 heures du matin, le concours pour l'admission de 16 nouveaux élèves apprentis qui doivent être reçus en 1879 à la Ferme-Ecole du Montat.

Les apprentis de la Ferme-Ecole de leur certificat d'apprentissage sont admis sans autre épreuve au bénéfice du volontariat d'un an.

Les parents des candidats aux places d'élèves apprentis devront faire parvenir à la Préfecture, par l'intermédiaire du Maire de leur commune, avant le 10 septembre 1879, terme de rigueur:

1° La demande écrite par le candidat, son acte de naissance, transcrit sur papier timbré et dûment légalisé (les candidats doivent être âgés de seize ans au moins).

2° Un certificat constatant qu'il jouit d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné et qu'il a en la petite vérole.

3° Un certificat constatant qu'il est fils de cultivateur ou de manoeuvrier, qu'il appartient à une famille honnête, et n'a jamais subi de condamnation.

4° Un certificat de l'instituteur constatant que le candidat a reçu au moins les premiers éléments de l'instruction primaire.

CONCOURS DE BESTIAUX A CAHORS

La Société agricole et industrielle du Lot a tenu son concours annuel d'animaux reproducteurs le 1er septembre dans le pré de la Chartreuse, à Cahors.

La solennité en était rehaussée par la prime de M. le Préfet du Lot.

Les animaux exposés n'étaient point nombreux, mais ils possédaient presque tous les aptitudes propres à l'amélioration des races. Plusieurs d'entre eux étaient des sujets améliorés par sélection ou par croisement.

Le jury, après un examen scrupuleux des animaux de toutes les espèces, a décerné les primes dans l'ordre de mérite que comportait cet état d'amélioration progressive.

M. Rey, vice-président de la Société, a proclamé le nom des lauréats ainsi qu'il suit:

- Taurins. 1re Prime de 150 fr. MM. Cazas, à Fontaines. 2e — de 120 Barricombes, à Arcambal. 3e — de 100 Jargean, à St-Pantaléon. Mention honorable, M. Barricombes, à Arcambal. Vaches pleines et suitées. 1re Prime de 120 fr. MM. Alazard, à Labérande. 2e — de 100 Bousquet, à St-Pantaléon. 3e — de 80 Devès, à Saint-Médard. 4e — de 70 Lespinet, à St-Dalmézy. 5e — de 60 Courbès, à Arcambal. 6e — de 45 N. de Fontenilles, à Souc. 7e — de 35 Combarieu, à St-Laprade.

Verrats. Le baron... Prime de 50 fr. MM. de Roussy, à Belaye, de 40 Borne, à Souillac.

Traies. Prime de 60 fr. MM. Alazard, à Labéraudie, de 50 de Fontenilles, à Souc, de 40 de Roussy, à Belaye.

Belliers. Prime de 40 fr. MM. Ayot, à Pradines, de 30 Couture, à Ussel, de 25 Raynal, à Pradines, de 20 Ayot, à Calamane.

De grandes fêtes auront lieu à Luzech les mardi et mercredi, 8 et 9 septembre.

VILLE DE CAHORS. Avis. Les marchés-foire qui se tenaient le deuxième samedi après le 1er du mois se tiendront, à partir du 1er septembre 1879, le premier samedi après le 10 de chaque mois.

ROIRE DE CAHORS. La foire de Cahors, du 1er septembre, a été assez belle. Néanmoins, il s'est fait peu d'affaires sur les bestiaux de toute catégorie.

350 paires de bœufs ont été amenés; un certain nombre ont été vendus à des prix variant entre 600 et 1,100 fr. la paire; les gras ont été vendus de 36 à 39 fr. les 50 kil. poids vif.

1,300 moutons ou brebis, vendus de 15 à 35 fr. la pièce; les gras ont été vendus de 55 à 65 cent. le kil. poids vif. 250 cochons vendus de 8 à 45 fr. la pièce, suivant leur grosseur. 60 chevreaux, 15 moutons, 28 ânes.

Marché aux grains: Sur 400 hectolitres de blé mis en vente, 320 ont été vendus à une moyenne de 22 fr. 50 l'hectolitre. Sur 60 hectolitres de maïs, mis en vente, 40 ont été vendus à une moyenne de 15 fr. 60 l'hectolitre.

Ni vols ni accidents à signaler. Nous lisons dans le Courrier de Tarn-et-Garonne du 3 septembre.

Hier soir à 8 heures, S. A. Mgr le duc d'Aumale, général de division inspecteur général de l'armée est arrivée à Montauban. Il est descendu à l'hôtel de l'Europe, où des appartements avaient été retenus pour lui et sa suite.

Ce matin, à 5 heures, les bataillons actifs des 11e et 20e de ligne se sont rendus, par la route de la Villadière, au lieu dit du Touron, et ont été massés dans le champ qui domine la magnifique plaine de Tarn.

Mgr le duc d'Aumale, accompagné de M. le général Patrel et de M. le général de Larclause et escorté d'un brillant état-major, a passé les troupes en revue.

Les deux régiments, en tenue de campagne, étaient dans un ordre parfait, et présentaient vraiment l'aspect de vieilles troupes.

Le 20e de ligne a été déployé en tirailleurs et a exécuté une manœuvre de l'ordre dispersé, avec une précision qui fait honneur aux chefs aussi bien qu'aux soldats. Le 11e formait la réserve.

L'opération s'est terminée par la prise de la ferme du Touron.

Les divers feux de peloton et de compagnie ont donné beaucoup d'intérêt à cette petite guerre.

Après les manœuvres, les régiments se sont reformés et ont défilé dans un ordre parfait, musique en tête, devant Mgr le duc d'Aumale.

Avant de quitter le champ de manœuvres, M. le général inspecteur a adressé à tous les officiers, des observations sur l'exécution des divers mouvements.

A 10 heures et demie, on déjeuner à réuni les officiers supérieurs à l'hôtel de l'Europe.

A midi, nous assure-t-on, aura lieu l'inspection du 17e escadron du train des équipages.

Nous lisons dans le Journal de Lot-et-Garonne: Pour croyons savoir que Mgr le duc d'Aumale est attendu à Agen ce soir jeudi, ou vendredi matin.

Un horrible accident vient de jeter la consternation dans la commune de la Gaillarde,

canton de Fontaine-le-Dun. M. Lheureux, âgé de trente ans environ, cultivateur à la Gaillarde, était allé lundi, vers sept heures du soir, visiter ses bestiaux mis au piquet dans un champ.

Wantant changer de place un des taureaux, il agit avec lui comme il avait l'habitude de le faire, sans faire attention à l'humeur ombrageuse de l'animal.

Tout à coup celui-ci, impatienté, pris d'une fureur subite, se rua sur M. Lheureux et, en plusieurs chocs violents, lui enfonça les côtes.

La vue du sang augmentant sa rage, il piétinait, il bondissait de côté et d'autre, revenait, s'en retourrait tout affolé. Il revint enfin vers sa victime et l'enleva avec ses cornes.

L'animal, furieux, n'a abandonné sa victime que lorsque celle-ci, presque enfoncée dans la terre, n'a plus fait aucun mouvement.

Cette scène terrible a duré au moins une demi-heure. M. Lheureux est mort mercredi dans l'après-midi, après avoir raconté tous les détails de cet affreux accident.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIERS NOUVELLES

Paris, 3 septembre. M. Poubelle, préfet du Doubs, est nommé à Marseille.

M. Daunassay, préfet d'Indre-et-Loire, est nommé dans la Meurthe-et-Moselle, à Nancy.

M. Tompson, préfet de la Drôme, est nommé à Périgueux (Dordogne).

M. Granet, préfet de la Lozère, est nommé à Angers (Maine-et-Loire).

M. Lestanière, préfet à Alger, est nommé à Valence (Drôme).

M. Artigues, préfet de la Corse, est nommé à Tours (Indre-et-Loire).

M. Débat, secrétaire général à Marseille, est nommé préfet à Besançon (Doubs).

M. Bossu, sous-préfet à Alais, est nommé préfet de la Lozère.

Paris, 3 septembre. Aujourd'hui, à midi, une messe a été dite à l'église Notre-Dame de Lorette pour le repos de l'âme de M. Thiers. La cérémonie a été des plus simples. Pas de catafalque, pas de décorations, ni à l'intérieur ni à l'extérieur.

Londres, 3 septembre. On a reçu à Madère la dépêche suivante, en date d'aujourd'hui: Cettwayo n'est pas encore pris; mais plusieurs de ses frères et ses principaux chefs se sont rendus. On a capturé de grandes quantités de bétail.

Les troupes qui sont à la poursuite de Cettwayo espèrent à tout instant s'emparer de lui. Port-Vendres, 4 septembre. La Picardie est attendue aujourd'hui.

Bourse de Paris

Cours du 4 Septembre. Rents 3 p. 0/0. 83 80. 3 p. 1/2 amortissable. 85 90. 4 1/2 p. 0/0. 115 75. 5 p. 0/0. 117 60.

Table with 3 columns: Valeurs diverses, Cloture du 3 sept., Cloture précédente. Includes Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 0/0.

Revue de France

Sommaire de la livraison du 1er septembre. Questions politiques et législatives. — La fin d'une institution, par J.-J. Weiss.

Les idées du docteur Simpson, roman, par MM. Edmond Texier et C. Le Sanné.

Descartes et le Panthéon, par Francisque Bouillier. La monnaie antique et ses types, par M. François Lenormant.

Le fils d'Epiménide, légende contemporaine, par Bernardille.

La Turquie d'Asie et le protectorat de l'Angleterre, par M. A. Kleczkowski.

Un séjour dans la province de Constantine, par Mme Louis Régis.

Poésies. — La poésie de la science au XIXe siècle, par M. Henri Thiers.

Revue musicale, par M. Albert de Lasalle. La quinzaine politique (intérieur), par M. Louis Joly.

Notes d'un ingénieur, par M. P. Maigret. Les Livres. — Bureaux: 13-15, quai Voltaire, Paris.

Revue Scientifique

Sommaire du numéro 9 (30 août). Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Montpellier. De la nécessité de réformer les méthodes d'enseignement en France, par M. Bardoux.

Allocation de M. Laissac, maire de Montpellier. De l'influence sociale de l'esprit scientifique, par M. E. Gazelles.

L'association française à la grande Exposition de 1878, par M. G. de Saporta. Les finances de l'Association, par M. G. Masson.

Décompositions chimiques produites par les énergies électriques, par M. Berthelot. La géologie expérimentale, d'après M. Daubrée. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire

Sommaire du numéro 9 (30 août). Shakespeare et l'antiquité: progrès de l'idée morale dans la tragédie, par Paul Stäfer.

Un bibliophile bordelais au XVIIIe siècle: Pierre Trichet, par M. R. Dezeimeris. La politique d'aujourd'hui de la France, par M. Georges Mauriac. — Causerie littéraire. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris. Chaque journal: Paris, six mois 12 fr. Un an: 20 fr. — Départements: Six mois: 15 fr. — Un an: 25 fr.

Les deux journaux réunis: Paris, six mois: 20 fr. — Un an: 36 fr. — Départements: Six mois: 25 fr. — Un an: 42 fr.

LA GARDE MOBILE DU LOT

ET LA 3e DIVISION DU 17e CORPS. Campagne de 1870-1871. Par M. COURTIL.

Opérations militaires de la 3e division du 17e corps. Marches et combats du 70e mobile. Impressions et souvenirs de la campagne, anecdotes, notes et documents intéressant la Garde Mobile du Lot.

Un fort beau volume de 300 pages avec une carte générale des opérations et des lettres d'approbation de MM. les généraux Jouffroy et de Colomb.

Etude de M. Scipion DELBREIL, avoué-licencié, près le tribunal civil de Cahors.

VENTE DE BIENS DE MINEURS

Adjudication faite au vingt-sept septembre courant, en l'étude de M. Tailhade, notaire à Castelnau.

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du vingt-huit mai dernier, lequel homologue une délibération du conseil de famille, en date du trois du même mois de mai, Dame Ursule Gervais, sans profession, veuve de Guillaume Gausserès, habitante et domiciliée de la commune de Castelnau-de-Montrastier, agissant en qualité de tutrice légale de Germaine Gausserès, sa fille mineure, laquelle a constitué Me Scipion Delbreil, pour son avoué près le tribunal civil de Cahors.

A été autorisée à faire vendre les biens immeubles suivants: 1° Une Maison située au chef-lieu de la commune de Castelnau-Montrastier, quartier de St-Mathurin, portée sous le numéro 32 du plan cadastral de cette commune, section 4, ayant une superficie de quatre-vingt-six centiares et tenant avec la route de Castelnau à Cahors, et les propriétés de M. Combarieu et de M. Delpech, limonadier.

2° Une parcelle de Terre située au Causse de Manas, même commune de Castelnau, d'une contenance environ de quatorze ares, cinquante centiares, portée sous le numéro 44, du plan de ladite commune, section 4, et tenant avec la route de Castelnau à Cahors, chemin de service de Mousier, la propriété de la veuve David et celle de Delpech.

Ces immeubles sont situés comme il vient d'être dit dans la commune de Castelnau, chef-lieu de canton, arrondissement de Cahors. Ils sont la propriété de ladite Germaine Gausserès, mineure.

Le cahier des charges a été déposé en l'étude de M. Tailhade, notaire, où l'on peut en prendre communication.

L'adjudication desdits immeubles sera faire

vingt-sept septembre courant à l'heure de dix du matin, par devant Me Tailhade, notaire, et en son Etude sise à Castelnau-de-Montrastier, lequel a été commis à ces fins par le jugement précité.

Elle aura lieu en deux lots composés comme suit: Le premier de la Maison située audit Castelnau formant l'article premier du présent placard, sur la mise à prix de 4,000 fr.

Et le second de la Terre située au Causse de Manas, article deux du présent placard, sur la mise à prix de 180 fr.

Le subrogé tuteur de ladite mineure a été appelé pour être présent à ladite adjudication.

Fait à Cahors, le quatre septembre mil huit cent soixante-dix-neuf. L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le 27 septembre mil huit cent soixante-dix-neuf, reçu un franc quatre-vingt huit centimes décimes compris. Signé: GIBBERT.

PURGE

d'hypothèques légales. Publication prescrite par l'avis du Conseil d'Etat du 1er juin 1807.

Par deux exploits faits par Coufou, huissier à Cahors, le deux septembre courant, à la requête de M. Jean Couture, maire de la commune de Castelnau, habitant et domicilié de ladite commune, et agissant en cette qualité, il a été notifié à Monsieur le procureur de la République près le tribunal civil de Cahors, en son parquet au palais de justice de cette ville: 1° Copie d'un acte fait au greffe dudit tribunal le neuf août dernier, contenant dépôt d'une copie dûment collationnée d'un acte retenu par M. Pégès, notaire à Castelnau, le trois juillet dernier et portant vente par le sieur Pierre Gauthier, propriétaire cultivateur et Jeanne Combedouzon, son épouse, sans profession, habitants dudit Castelnau, en faveur de ladite commune de Castelnau, d'une maison et ses dépendances, située sur la rue qui longe l'église dans ledit Bourg de Castelnau, moyennant le prix de deux mille francs; et

2° Une autre copie d'un acte fait le même jour au greffe dudit tribunal, et contenant dépôt d'une copie dûment collationnée d'un second acte, retenu par le même notaire, ledit jour trois juillet dernier et portant vente en faveur de ladite commune d'une autre petite maison, située aussi sur la rue qui longe l'église dans ledit Bourg de Castelnau, moyennant le prix de onze cents francs, et

Il lui a été déclaré en même temps que ces dépôts et ces notifications étaient faites en exécution de l'article 2194 du code civil, pour purger les hypothèques légales qui peuvent grever lesdites deux maisons vendues à ladite commune.

Il lui a été dit en même temps que ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions à raison des hypothèques légales qui peuvent grever lesdits immeubles, n'étant pas connus, lesdites notifications seraient publiées dans les formes prescrites par la loi, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 1er juin 1807, afin que tous les intéressés soient constitués en demeure de prendre lesdites inscriptions dans le délai de deux mois.

Pour extrait certifié véritable, Cahors, le trois septembre mil huit cent soixante dix-neuf. L'avoué poursuivant, DELBREIL.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES. A PARIS. CHIRURGIEN-DENTISTE DU LYCEE DE CAHORS.

Sera à Cahors du 1er au 5 de chaque mois, Boulevard Nord, maison SOULIE.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).

Guérison des maladies des Dents et des Gencives.

Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, suppression du tartre, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

ELIXIR DENTIFRICE LEUCODONTE. POUDRE DENTIFRICE ALCALINE AU QUINQUINA.

Pour blanchir les Dents et raffermir les Gencives. Ordonnée, depuis longtemps, par un grand nombre de Médecins.

Admis à l'Exposition universelle de 1878.

**SANTÉ A TOUS** adultes et enfants rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIÈRE**

Du **BARRY**, de Londres, 31 ans de succès  
100,000 cures réelles par an.

La **REVALESCIÈRE** DU **BARRY** est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os : elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions, dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausée, et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice

et pauvreté du sang, faiblesse, rétéction, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalésnière. — N° 49, 871 : Mme Marie Jolie, de cinquante ans de constipations, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatu, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en mé-

decines. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalésnière* enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La *Revalésnière chocolatée*, rend l'appétit bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus éternés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. ; 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Eucio contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien,

et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du **BARRY** et C<sup>o</sup>, limited, 26 place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

**Livret des familles.**

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Livret de Famille* à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

Récompenses à plusieurs expositions  
DEMANDEZ PARTOUT

la  
**DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN**

DITE  
**ÉLIXIR DES VOSGES**

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE  
QUI A OBTENU UNE

**MÉDAILLE D'OR**

à l'Exposition universelle de 1878. Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques ; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le SIROP DE PIN, dont elle renferme les principes actifs.

**Fourgeaud et Lacoste**, inventeurs et fabricants à Périgueux.

Dépôts dans les principaux établissements.

**AVIS.**

Le public est prévenu que l'*Etablissement de Douches et Etuves*, fondé par le docteur **SABATIÉ**, Cours Fénélon, à Cahors, est toujours en pleine activité.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**LA PATRIE**

Société anonyme d'Assurances à Primes fixes contre **La Grêle.**

Capital social **4,000,000 de francs**

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. DOULADOURE (Lucien), rue des Bourdonnais, 38, à Paris.

Agent général : M. THIERRY, rue Darnis, à Cahors.

Agent particulier : M. MARY (Justin), à Albas.

En cas de sinistre, les dommages sont réglés de gré à gré ou évalués par expert.

Après le règlement l'indemnité fixée est payée immédiatement et intégralement.  
Demande de Sous-Agents dans les cantons.

*Eaux minérales de Miers.*

Gare de Rocamadour

**HOTEL CARBOIS**

à Alvernac (Lot)

L'HOTEL CARBOIS situé dans un emplacement agréable réunit toutes les conditions de bien être propres à favoriser le traitement des Eaux.

Les étrangers qui fréquentent cet établissement y sont l'objet des attentions les plus délicates, chacun se plaît à le reconnaître.

M. Carbois, le seul de la commune d'Alvernac actionnaire de la *Fontaine minérale de Miers*, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

M. Carbois prie MM. les Voyageurs qui veulent bien descendre dans son Hôtel, de demander, en arrivant à la gare de Rocamadour,

L'Omnibus de l'Hôtel CARBOIS.

**A VENDRE**

**Une Machine**

A Vapeur Locomobile, d'occasion

De la force de 4 chevaux, servant à battre les blés, fonctionnant très-bien et fabriquée par un des meilleurs constructeurs.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. COURTUÉOUL, forgeron à Souillaguet, par Gourdon.

**GUERISON IMMÉDIATE**

des RHUMATISMES, NEURALGIES et MAUX de TÊTE

En faisant usage continué de la



Plus de Rhumatismes Plus de Neuralgies

Seule Pile élect. que à la portée de tout le monde. Vente unique à Cahors, chez M<sup>rs</sup> Mandelli, frères bijoutiers.

**MACHINES A VAPEUR VERTICALES**

Exposition universelle de 1878 : MÉDAILLE D'OR  
4 DIPLOMES D'HONNEUR

MÉDAILLE D'OR ET GRANDE MÉDAILLE D'OR 1872  
Médaille de Progrès à Vienne 1873. Membre du Jury Paris 1875  
Demi-fixes, fixes ou locomobiles de 1 à 20 chevaux. Toutes ces machines ont leur mécanisme en acier fondu forgé. Meilleur marché que tous les autres systèmes, prenant peu de place, pas d'installation, arrivant toutes montées, prêtes à fonctionner, brûlant toute espèce de combustible, conduites et entretenues par le premier venu, et s'appliquant, par la régularité de leur marche (assurée par le régulateur Andraud), à toutes les industries, au commerce et à l'agriculture. Toutes ces machines peuvent faire au frein presque le double de la force pour laquelle elles sont vendues.  
Chaudières incassables à bouilleurs croisés, nettoyage facile.

J. HERMANN-LACHAPPELLE 114, r. du Faub.-Poissonnière, Paris. Envoi franco des prospectus détaillés.

**PRIME A NOS LECTRICES**

POUR NEUF FRANCS AU LIEU DE DOUZE

On reçoit pendant UN AN la Mode Française

Ce journal, paraissant tous les Samedis, est le plus intéressant, le mieux fait et le plus complet de tous les journaux de modes.

C'est le seul qui donne des *Patrons découpés* de grandeur naturelle.

Détacher ce bulletin et l'adresser, avec un mandat-poste de 9 francs, M. Orsoni, Administrateur de la *Mode Française*, 37, rue de Lille, à Paris.



PLUS de CHEVEUX COURONNES!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Éviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard.) — Se trouve dans les Pharmacies.

**A VENDRE PAILLE, FOURRAGES ET AVOINES.**

S'adresser à Monsieur Maurice Desprats, Négociant, à Villeneuve-sur-Lot.

**AVIS**

On demande des Ouvriers

S'adresser à M<sup>r</sup> NARDOT, fils, rue du Lycée, à Cahors.

**GAZETTE DE PARIS**

Le plus grand des Journaux financiers  
HUITIÈME ANNÉE  
Paraît tous les Dimanches.

PAR AN  
**4**  
FRANCS

Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI

**2 F<sup>r</sup>.** Première Année

Prime Gratuite

LE BULLETIN AUTHENTIQUE

des Tirages Financiers et des Valeurs à lots

PARAISANT TOUTS LES 15 JOURS.

Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE

50, Rue Taibout-Paris.

LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Taibout, n° 50, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

**GUANO**

DU PÉROU

DISSOUS

ET

SUPERPHOSPHATES DE GUANO

de Ohlendorff & C<sup>ie</sup>

AZOTE fixé

ACIDE PHOSPHORIQUE

immédiatement soluble

QUALITÉ CONSTANTE

sans pierres ni mottes.

DOSAGE GARANTI

**TH. PILTER**

24, rue Alibert, PARIS

**EPILEPSIE**

(Mal caïac) guérie par correspondance le médecin spécial D<sup>r</sup> KILLISCH, à Dresde-Neustadt

(Saxe). Plus de 8000 succès.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS  
**CHOCOLAT-MENIER**  
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

**DOUCEDE,**

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCEDE, marchand tailleur.

COMPLÉMENT FACULTATIF DU MUSÉE DES FAMILLES

**MODES VRAIES TRAVAIL EN FAMILLE**

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en Broderie. — Paris, 7 francs par an ; Départements franco, 8 fr. 50 ; avec le *MUSEE*, 13 francs et 16 francs. On s'abonne au *Journal du Lot*.

Bureau : 29 rue Saint-Roch, Paris.

**MUSÉE DES FAMILLES**

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. *Moralité irréprochable.* Texte par A. Genevray, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamey, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertali, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45<sup>e</sup> année de la collection) est en vente.

Collection : les 30 premiers volumes, chacun, 4 francs, port en sus ; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs ; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE.

**PIANOS ET HARMONIUMS**

DES MEILLEURS FACTEURS

**MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS**

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le *Journal du Dimanche* commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.

id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.